

**CONCOURS D'ADMINISTRATEUR-ADJOINT
2010-2011**

DIRECTION DES
RESSOURCES HUMAINES
ET DE LA FORMATION



Épreuve d'admissibilité

3 février 2011



**ÉPREUVE À OPTION :
OPTION DROIT CIVIL**

(durée 2 heures)



ÉPREUVE À OPTION

DROIT CIVIL



1. Rédaction de notes d'information sur les sujets suivants :

- Les effets patrimoniaux du PACS (7 points)
- La responsabilité des parents du fait de leurs enfants mineurs (5 points)

2. Cas pratique (8 points)

Âgé de 87 ans et souffrant de problèmes de mémoire et de compréhension qui s'aggravent, et dont tout un chacun peut s'apercevoir en discutant avec lui, M. Bernard vit seul à son domicile.

M. Bernard a fait l'objet d'un démarchage de la part d'un vendeur à domicile qui lui a proposé de souscrire un contrat d'utilisation de biens à temps partagé portant sur un appartement dans une résidence située en bord de mer.

Au terme de sa visite, il y a trois jours, ce vendeur est reparti avec un contrat signé de M. Bernard, par lequel ce dernier se porte acquéreur de la jouissance de cet appartement, une semaine par an pendant 20 ans, pour la somme de 120 000 €. M. Bernard lui a également établi un chèque d'acompte de 30 000 €.

Mme Bernard-Rémi, sa fille, s'inquiète de cet engagement au regard de ses conséquences financières sur le patrimoine de son père.

Il est demandé de rédiger une note juridique lui expliquant les moyens permettant de remettre en cause l'engagement souscrit et le paiement effectué.